

ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL « AMS SA »
Société Anonyme au capital de 26.828.020 DINARS

Siège social : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

RC : B5281995

MF : 004507R

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2014

L'an deux mille Quatorze, et le lundi 30 juin à 13 heures, les actionnaires de la société **LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS S.A**, Société Anonyme au capital social de **26.828.020 DT**, se sont réunis à l'hôtel MOVENPICK Gammart sis Tunis, suite à la convocation faite par le Président du Conseil d'Administration Monsieur Bassem LOUKIL dans les délais. Par leur présence, tous les actionnaires donnent quitus au Président du Conseil d'Administration concernant toute irrégularité pouvant toucher les formalités de leur convocation.

Le commissaire aux comptes a été dûment convoqué par le Président du Conseil d'Administration pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été adressé une feuille de présence qui est signée par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actions représentées.

Monsieur Bassem LOUKIL, en qualité de Président de la séance, souhaite la bienvenue aux actionnaires présents puis propose à l'assemblée, qui accepte, la composition du Bureau comme suit :

Monsieur Bassem LOUKIL, Président

Monsieur Ahmed Amine KSENTINI, est appelé à assurer les fonctions de secrétaire.

Monsieur Adel BAHROUNI et la représentante de société STB SICAR sont désignées par les actionnaires en tant que scrutateurs de la séance.

Le président soumet à l'examen du Bureau :

- Les avis de convocations des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire parus au JORT N° 69 du 10 JUIN 2014 et aux journaux quotidiens (le Quotidien et Chourouk du 10 JUIN 2014).
- La feuille de présence
- Le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2013.
- Les états financiers arrêtés au 31/12/2013 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2013.
- Le projet des résolutions.

Le président soumet aussi à l'examen du Bureau les documents relatifs au changement du lieu de la réunion de l'Assemblée :

- La lettre d'annulation de la réservation reçue de l'hôtel GOLDEN TULIP Gammart
- Les avis de changement du lieu de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire parus aux journaux quotidiens (le Quotidien du 28, 29 JUIN 2014 et Chourouk du 28, 29 et 30 JUIN 2014).
- le communiqué de presse publié sur le site du CMF et la BVMT.

Par référence à la feuille de présence dûment certifiée par le bureau, le Président déclare que les actionnaires présents ou représentés détiennent 3.256.898 actions, soit 60,67% du capital social de la société.

Le Quorum étant assuré, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour soumis à son examen et ainsi détaillé :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le conseil d'Administration relatif à l'exercice 2013.
- Lecture du rapport Général et Spécial du Commissaire aux Comptes
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- Approbation des Conventions et des opérations conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Jetons de présence.
- Pouvoirs pour accomplissements des formalités juridiques requises par la loi.

Les actionnaires décident d'ajouter un point dans l'ordre du jour concernant le changement du lieu de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, et ce pour approuver le dit changement.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, prend acte de la lettre d'annulation reçu de l'hôtel GOLDEN TULIP en date du 27 JUIN 2014, et des publications faite aux sites du CMF et de la Bourse le même jour et de publications faites aux journaux Le Quotidien du 28 et 29 juin 2014 et Chourouk du 28, 29 et 30 juin 2014, approuve le changement du lieu de l'Assemblée Générale Ordinaire sans aucune réserve ni restriction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, approuve le rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2013 faisant ressortir un total bilan de 57.653.449 DT avec un Déficit Net de 4.026.465 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et les opérations effectuées en 2012 et rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont citées dans le rapport du commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que l'exercice 2013 s'est soldé par un Déficit Net de 4.026.465 DT décide de d'affecter le résultat relatif à l'exercice 2013 au poste Résultats Reportés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

SIXIEME RESOLUTION

Après l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leurs mandats pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'octroyer à chacun des membres du conseil d'administration un jeton de présence d'un montant net de cinq mille dinars (5000DT).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

HUITIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à toute autre personne déléguée pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 h.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé un procès verbal qui a été signé par le Bureau de l'Assemblée.

SIGNATURES:

LE PRESIDENT
Mr. Bassem LOUKIL

LE SECRETAIRE
Mr. Ahmed Amine KSENTINI

LES SUCRUTATEURS :

Monsieur Adel BAHROUNI

La société **STB SICAR** représentée par
Mme Najet BOUHDIDA

**BILAN après affectation arrêté au 31 décembre 2013**

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2013	31/12/2012
ACTIFS NON COURANTS			
1			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		537 789	534 289
Moins : Amortissements		-419 515	-309 757
Immobilisations incorporelles nettes	1.1	118 275	224 532
Immobilisations corporelles		39 633 641	37 409 172
Moins : Amortissements		-31 284 454	-29 437 800
Immobilisations encours		2 511 860	3 167 179
Immobilisations corporelles nettes	1.2	10 861 047	11 138 550
Immobilisations financières		1 419 446	1 419 188
Moins : Provisions		-4 310	-4 310
Immobilisations financières nettes	1.3	1 415 136	1 414 878
Total des actifs immobilisés		12 394 458	12 777 960
<i>Autres actifs non courants</i>	1.4	1 541 552	3 008 683
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		13 936 011	15 786 643
ACTIFS COURANTS			
2			
Stocks		36 286 615	30 120 884
Moins : Provisions		-961 734	-961 734
Stocks nets	2.1	35 324 881	29 159 150
Clients et comptes rattachés		6 597 763	8 990 905
Moins : Provisions		-3 971 688	-3 841 688
Clients nets	2.2	2 626 075	5 149 217
Personnel et comptes rattachés	2.3	591 673	452 870
Etat et collectivités publiques	2.4	3 358 387	2 689 201
Comptes de régularisation	2.5	364 687	292 941
Débiteurs divers		-	2 322
Autres Actifs Courants		4 314 747	3 437 334
Placements courants		-	-
Moins : Provisions PC		-	-
Placements courants Nets		-	-
Banque, établissements financiers et assimilés		1 401 827	581 263
Caisse		49 908	46 168
Régie d'avance et accreditifs			
Liquidités et équivalents de liquidités		1 451 735	627 431
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		43 717 438	38 373 132
TOTAL DES ACTIFS		57 653 449	54 159 775



(Exprimé en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social	26 828 020	17 308 400
Réserves et primes liées au Capital	7 155 504	10 617 184
Résultats reportés	-17 499 076	-13 472 611
Subvention d'investissement	392 369	99 937
Capitaux propres après affectation	16 876 816	14 552 910
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	7 396 318	9 389 374
Provisions pour risques et charges	235 830	93 830
Total des passifs non courants	7 632 148	9 483 204
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Personnel & comptes rattachés	730 525	584 815
Etat et collectivités publiques	969 730	964 986
Créditeurs divers	1 240 902	1 299 790
Compte d'attente	25 960	4 533
Autres passifs courants	2 967 118	2 854 124
Emprunts et autres dettes financières		
Emprunts et autres dettes financières	15 093 255	9 632 749
Découvert Bancaire	5 324 583	9 507 992
Concours bancaires et autres passifs financiers	20 417 838	19 140 741
Total des passifs courants	33 144 485	30 123 662
TOTAL DES PASSIFS	40 776 633	39 606 866
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	57 653 449	54 159 775

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice 2013

Libellés	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour fond social	Autres réserves	Subventions d'investissement	Subventions d'investissement inscrites aux comptes de résultat	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2012 Avant affectation	17 308 400	6 163 500	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	898 058	-798 121	-14 478 115	1 005 504	14 552 910
Affectation des résultats AGO du 28/06/2013									1 005 504	-1 005 504	0
Soldes au 31/12/2012 Après affectation	17 308 400	6 163 500	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	898 058	-798 121	-13 472 611	-	14 552 910
Augmentation du capital	9 519 620	-3 461 680									6 057 940
Subventions d'investissement inscrites en résultat							377 019	-84 587			292 432
Résultats de l'exercice 2013										-4 026 465	-4 026 465
Soldes au 31/12/2013 Avant affectation	26 828 020	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 833 109	1 275 077	- 882 708	-13 472 611	-4 026 465	16 876 816
Affectation des résultats AGO du 30/06/2014									-4 026 465	4 026 465	0
Soldes au 31/12/2013 Après affectation	26 828 020	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 833 109	1 275 077	-882 708	-17 499 076	0	16 876 816